

ACCOB, texte à la demande de Salmotierra pour lecture AG

L'année 2025 marque un tournant historique pour Oloron-Sainte-Marie grâce à l'action déterminante de l'**ACCOB**, qui a scellé la victoire de la préservation environnementale sur les intérêts industriels.

Le massif du Bager est désormais sanctuarisé par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, interdisant définitivement toute exploitation de carrière grâce à un classement en espace boisé et corridor écologique.

Parallèlement, le sauvetage des terres agricoles de Soeix garantit la pérennité du lycée agricole local, préservant ainsi la transmission des savoir-faire montagnards aux futures générations.

Sur le front de la biodiversité, l'association a obtenu des réparations concrètes pour la forêt, incluant l'extension de zones protégées et la labellisation d'arbres remarquables, assurant la survie d'espèces endémiques comme le calotriton des Pyrénées, le saumon Atlantique. Pour 2026, l'organisation renforce sa vigilance sur les infrastructures tout en mettant l'accent sur l'éducation au vivant et la valorisation pédagogique du territoire.

Ce succès, soutenu par la municipalité et des partenaires comme le WWF, consacre la terre comme **un patrimoine collectif inaliénable**.

Conclusion :

En 10 années de lutte, l'ACCOB n'a pas seulement protégé des arbres ; elle a préservé l'avenir professionnel de la jeunesse agricole et l'intégrité écologique de tout un territoire.

✓ ACCOB - Jean Claude Dutter

Tél : 0559344627 / 0695753040

Site de l'association : <http://www.foret-bager.fr/>